

à une œuvre humaine. Quel a été le résultat? L'honorable député de Weyburn (M. Young) peut vous le dire; il l'a déjà relaté à la Chambre. A la page 1124 (v. f.) des *Débats*, je relève ce qu'il a dit du premier ministre :

L'autre soir, il a vanté le travail de la commission de secours de la Saskatchewan; il nous a parlé de la compétence de ses membres, de leur honorabilité et de leur intégrité, et de l'impartialité avec laquelle ils avaient accompli leur tâche. Je suis de son avis. Cette commission mérite des éloges. A ma connaissance, elle s'est acquittée de ses fonctions efficacement et impartialement depuis sa création. Il n'y a pas de doute que mon très honorable ami n'eût pu établir une commission susceptible de se livrer à des intrigues politiques et d'essayer de tirer avantage de la situation pour lui-même et son parti, s'il l'avait désiré; mais il ne l'a pas fait, et je lui en donne crédit.

Sous prétexte que cet homme a été l'organisateur de ma campagne, l'ancien ministre de l'Agriculture s'attend-il à ce que je fasse des excuses, parce qu'un homme de cette valeur a été nommé directeur général de la commission? Mon seul regret, c'est que je ne puisse revendiquer tout le mérite de sa nomination. Non seulement la commission a fait œuvre efficace et impartiale, mais encore elle n'a été en butte à aucune accusation de concussion, bien qu'elle ait eu des millions entre les mains. C'est un des rares exemples de l'exécution d'une entreprise pareille au pays sans qu'il ait été question de concussion ou de mauvaise administration.

Autre considération, jamais pareille entreprise n'a coûté si peu. Je me trouvais à Regina quelques jours avant de venir à Ottawa et j'y ai rencontré une dame qui appuie fortement le parti libéral. Elle m'a dit d'un ton confidentiel, en parlant du très honorable chef de l'opposition (M. Mackenzie King): "Vous savez, c'est notre plus grand expert sur les frais de gestion des secours et, à son dire, ces frais ne sauraient être inférieurs à 18 p. 100." Il s'agissait, cela va de soi, des secours accordés sous le régime libéral. Les frais de gestion de la commission en Saskatchewan seront de moins de 4 p. 100, moins de 3½ p. 100, je pense. Jamais on n'a vu la pareille, mais l'ancien ministre de l'Agriculture s'en vient dire: "Je n'ai pas grand'chose à dire de M. Daniel. C'est un bon homme, mais un organisateur "tory".

Je n'ai qu'une autre chose à mentionner. Le renom de la Commission de secours de la Saskatchewan s'est répandu au loin. A ses bureaux, elle a reçu des lettres de gens des Etats-Unis et de presque toutes les parties du monde demandant comment elle a été constituée et comment elle marche, et le secret

[M. Beynon.]

de ce rendement inouï. Tel est le renom de la commission critiquée par mes honorables amis.

Je reviens au discours de l'ancien ministre de l'Agriculture. A un passage de son discours, j'ai commencé à sentir un grand malaise. Je me suis imaginé que quelque événement m'avait échappé. Les paroles suivantes qu'il a prononcées sont consignées à la page 1143 (v. f.) des *Débats*:

M. Kendall tient donc entre ses mains la clé de voûte de toute cette organisation. Et de quelle façon s'en est-il servi?

Une question pareille inspire un peu d'inquiétude. Il a ajouté:

Je parlerai uniquement de ce qui s'est passé dans ma circonscription et je laisserai la Chambre tirer ses propres conclusions.

Tous ceux qui vivent en Saskatchewan ont un peu de mal à localiser la municipalité où vit l'honorable ministre. C'est peut-être dans le collège électoral d'Assiniboia, dans Qu'Appelle, Melville ou Kindersley. On risque de se perdre à vouloir trouver ce parlementaire errant et ce politicien bohémien. Si l'on suit ses traces, on découvrira cependant où stationne son chariot recouvert, et c'est probablement là qu'est le domicile de l'ancien ministre, pour l'heure. C'est peut-être là la municipalité où il vit, mais je n'en sais rien.

Quand le ministre nous a relaté ce qui s'est fait dans sa municipalité, nous avons commencé à éprouver un peu de nervosité, de ce côté-ci. Je vais lire plus loin pour tâcher de découvrir quel était ce terrible méfait sur lequel mon honorable ami appelait le jugement de la Chambre. Ecoutez:

Il y avait là dix fonctionnaires du régime d'assistance dont un est rémunéré et neuf ne le sont pas. Celui qui est rémunéré est M. J. R. Dinnin. Si l'honorable député de Qu'Appelle (M. Perley) est ici...

Là j'ai eu peur.

...il sait qu'on ne saurait trouver un citoyen plus respectable que M. Dinnin. Comme cela se trouve, c'était mon adversaire conservateur en 1925.

L'ancien ministre a continué:

Je garantis qu'il exécutera ses fonctions en toute honnêteté.

Je commençais à respirer; mais alors je me suis dit que s'il faisait tous ces éloges c'est qu'il préparait quelque chose d'énorme. Il a continué:

En voilà donc trois. Des sept autres, six sont conservateurs.

Je commençais à redouter la suite. Ecoutez plutôt:

Je n'ai pas un mot à dire contre eux,...

Cela m'a paru étrange. J'ai pensé: s'il ne dit rien contre eux comme individus, il va peut-